

Mémoire déposé par Julie Levasseur

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet de construction d'un complexe de  
liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Adressé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Le 22 octobre 2020

Je suis native de Jonquière.

Le rapport publié en 2018<sup>1</sup> par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que le fait de limiter le réchauffement planétaire à une augmentation de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels « donnerait la possibilité aux populations et aux écosystèmes de s'adapter et de rester en-dessous des seuils de risque pertinents<sup>2</sup> », ce qui signifie que l'inaction menace notre futur collectif.

Ainsi, devons réduire de 50 % les émissions globales de CO2 d'ici moins de 11 ans et atteindre un « zéro net » d'émissions d'ici 2050<sup>3</sup> afin de limiter le réchauffement à 1,5 °C, nécessitant des politiques climatiques spécifiques et audacieuses pour imposer des réductions d'émissions dans tous les secteurs;

Si nous atteignons les 2 degrés Celsius d'il est prévu que nous vivrons des catastrophes sociales et écologiques d'une ampleur jamais vue dans l'histoire des civilisations humaines, telles que :

- Une augmentation de l'insécurité alimentaire, plus particulièrement chez les communautés autochtones et dans les régions tropicales;
- L'instabilité politique causée par les vagues de chaleur, les inondations, les catastrophes naturelles, la sécheresse augmentant les conflits armés et plaçant près de 16 millions de personnes dans l'extrême pauvreté;
- Une augmentation de 300% des vagues de chaleur au Québec - rappelons que la vague de chaleur de 2010 a causé une augmentation de 33% des décès;
- La submersion des villes de Saguenay, Trois-Rivières, La Pocatière et de la basse-ville de Québec;

Les gouvernements du Québec et du Canada ont échoué à respecter leurs propres cibles en lien avec l'atteinte de ces objectifs.

L'inaction politique en matière de changements climatiques ne se traduit pas uniquement en nombre d'espèces en voie de disparition ou d'écosystèmes contaminés, mais qu'elle se matérialise en millions de morts (sept millions causée par la pollution de l'air, chaque année selon l'OMS);

Le projet d'une usine de liquéfaction de ne répond à aucun de ces critères.

---

<sup>1</sup> [https://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15\\_spm\\_final.pdf](https://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_final.pdf)

<sup>2</sup> [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr\\_181008\\_P48\\_spm\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr_181008_P48_spm_fr.pdf)

<sup>3</sup> <https://insideclimatenews.org/news/07102018/ipcc-global-warming-science-report-short-lived-climate-pollutants-methane-hfcs-carbon>